

ABONNEMENT

Sauumur
Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au Bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 FÉVRIER

PAS DE MINISTÈRE

Dans les couloirs, l'irritation est très vive
contre M. Carnot. MM. Ribot, Clémenceau,
Develle, Sarrien, Gomot et autres députés s'en-
tretiennent avec animation. Lorsqu'on a appris
que le Président de la République s'était borné
à faire appeler, dans la matinée, MM. Magnin,
Pichon et Faye, un réel mécontentement s'est
manifesté dans les groupes républicains. Con-
fier le soin de débrouiller l'écheveau gouverne-
mental à M. le sénateur Faye a paru prodigieux
à tous les politiciens qui ne s'illusionnent point
sur les difficultés inextricables de la situation et
sur l'impuissance lamentable des factions ré-
publicaines. M. Carnot a donc un bandeau sur
les yeux ? s'écriaient les radicaux. La plaisan-
terie dure trop et nous avons entendu profère-
rer, à plusieurs reprises, la menace que si, de-
main, l'Élysée n'a point de ministère à présen-
ter à la Chambre, une mise en demeure pour-
rait bien être adressée à M. Carnot sous forme
d'une proposition de suspension de séance. Y
aurait-il, sous roche, quelque velléité de re-
commencer le coup tenté contre M. Grévy ?
Celui-ci, qui l'a prédit, aurait donc été un pré-
phète de mauvais augure ? En tout cas, la per-
sistance de la crise, après avoir fait redouter
aux radicaux la possibilité d'une dissolution
immédiate, fait surgir la perspective d'une
crise présidentielle. On en est là pour l'instant.

Le salut de la République. — Dans le salon
de la Paix, M. Sarrien se lamentait, en proie
à un visible découragement. Il s'agit bien de
radicaux ou d'opportunistes, disait-il à ses
interlocuteurs. Le salut de la République doit
être notre unique préoccupation, devant laquelle
toute question de personnalité doit s'effacer. Il
faut songer à sauver la République, « si cela
est encore possible ! » L'aveu est franc et pré-
cieux à recueillir.

La combinaison Faye. — A cinq heures, la
nouvelle que M. Faye espérait aboutir se répan-
dait au Palais-Bourbon. M. Faye aurait offert la
plupart des portefeuilles à ses collègues du
Sénat : la guerre à M. le général Billot, la
marine à M. Barbey, les finances à M. Clama-
geran, les travaux publics à M. Loubet, l'in-
struction publique à M. Bardoux, l'agriculture
à M. Cuvinot, les affaires étrangères à M. Tesse-
renc de Bort ou Ribot, l'intérieur à M. Fallières,
le commerce à M. Dauterme. M. Faye con-
serverait la présidence avec le portefeuille de
la justice. Cette combinaison est assurée d'une
hostilité bruyante à la Chambre. Aurait-elle
pour but de constituer un ministère de dissolution ?

De cette hostilité il ressort une nouvelle
combinaison qui circulait hier soir à 5 h. 1/2.

Voici cette liste :
Président du Conseil et Guerre, M. de Frey-
cinet. — Intérieur, M. Constans. — Finances,
MM. Loubet ou Ronvier. — Marine, l'amiral
Krantz. — Travaux publics, M. Deluns-Mon-
taud. — Commerce et industrie, M. Pierre
Legrand. — Agriculture, M. Viette. — Affaires
étrangères, M. Goblet. — Instruction publique,
M. Berthelot. — Justice, M. Sarrien.

On dit qu'il est possible encore que M. de
Freycinet prenne les affaires étrangères et
mette un général de ses amis à la guerre.

Un député opportuniste vient de dire qu'il
ne croyait pas à la durée du ministère de Frey-
cinet si ce dernier réussit à le constituer.

D'autre part, quelques politiciens pensent
que M. de Freycinet ne se soucie pas de
prendre la direction des affaires ayant lundi
prochain à cause de la manifestation annoncée
par les socialistes révolutionnaires pour di-
manche prochain.

Il désirerait laisser à M. Floquet, chargé
des affaires courantes, le péril probable et
l'ennui de cette manifestation qui pourrait
compromettre l'existence de son Cabinet.

Les amis de M. de Freycinet croient au con-
traire à la formation rapide du ministère et
ils pensent qu'aujourd'hui nous saurons à
quoi nous en tenir.

UNE INTERPELLATION

Le mécontentement s'accroît au Palais-
Bourbon. Outre la proposition tendant à décla-
rer la Chambre en permanence, une interpel-
lation serait déposée par M. Jaurès, dans le
but de faire voter un ordre du jour qui force-
rait M. Carnot à rappeler M. Floquet. Cette
idée originale d'interpeller un cabinet démis-
sionnaire, sans responsabilité aucune, a toutes
chances de provoquer un joli charivari parle-
mentaire !

24 Février

L'anniversaire du 24 février 1848 promet
d'être fort agité. M. Boulé, dans une déclara-
tion publiée par les journaux, promet pour ce
jour une grande manifestation.

Les délégués des classes ouvrières se sont
réunis, et ont décidé qu'ils déposeraient une
nouvelle adresse au ministère de l'intérieur,
aussitôt que le successeur de M. Floquet sera
connu, et, le 24, ils iront chercher leurs ré-
ponses.

Donc, dimanche prochain, la délégation se
réunira à une heure, sur la place de l'Hôtel-
de-Ville.

Mais, cette fois, les délégués n'iront pas seuls
au ministère, au Sénat, à la Chambre et à l'Hô-
tel de Ville ; ils seront accompagnés par leurs
camarades.

Cette semaine, tous les membres des asso-
ciations ouvrières, des groupes fédératifs, des
comités révolutionnaires, seront convoqués en
réunions privées pour organiser une impor-
tante manifestation.

Tous les partisans des revendications expri-
mées par les Congrès socialistes de Troyes et de
Bordeaux, se joindront à la délégation et l'es-
cortent à travers Paris.

Il n'est pas à regretter

M. Guyot-Dessaigne n'a été ministre que
48 heures, et il en a profité pour faire une bê-
tise. Il avait donné ordre au préfet du Lot de
supprimer le traitement de M. l'abbé Quéréy,
curé de Martignac.

— Son crime ?
— On avait vu flotter sur le clocher de l'é-
glise un drapeau tricolore, le 28 janvier, jour

où l'on apprit dans la commune l'échec électo-
ral de M. Jacques, « candidat de la Républi-
que » ; l'Alliance républicaine du Lot avait
publié sur ce fait un article d'une extrême vio-
lence contre le curé boulangiste et aussi contre
les gendarmes qui, saisis d'une plainte par un
bon citoyen jacobin, n'avaient pas voulu y don-
ner suite. Le ministre, à son tour, a reçu une
plainte du bon citoyen jacobin, avec le numéro
de l'Alliance républicaine du Lot à l'appui ; il
n'a pas hésité : par retour du courrier, sans en-
quête, il a ordonné la suppression du traite-
ment du curé.

S'il avait pris le temps de se renseigner —
temps que d'ailleurs la Chambre, il faut le re-
connaître, ne lui a pas laissé — il aurait appris
que le 28 janvier était, à Martignac, le jour du
tirage au sort, et que le curé n'avait pas cru
devoir refuser aux conscrits la permission
qu'ils lui demandaient de hisser, à cette occa-
sion, un drapeau tricolore sur le clocher de
l'église.

Le traitement a-t-il été rétabli ?

CE PAUVRE GUYOT-DESSAIGNE !

Nous lisons dans l'Autorité :
« Un de nos abonnés nous écrit pour nous
demander par quelles sommes s'est liquidé le
traitement de l'infortuné Guyot-Dessaigne,
l'ex-garde des sceaux du ministère Floquet.

Ce grotesque n'ayant passé que dix jours,
du 6 au 14 février, à l'hôtel de la place Ven-
dôme, et une somme de soixante mille francs
étant allouée annuellement aux porteurs du
maroquin officiel, l'ancien magistrat de l'Em-
pire a reçu pour paiement 4,666 francs 66
centimes !

» Ajoutons que le pauvre Guyot avait déjà
commencé à déménager, quand le cabinet a
été renversé. Les voitures de déménagement
n'ayant pu être déchargées, il devra diminuer
ce petit bénéfice des doubles frais occasionnés
par le transport de sa batterie de cuisine. »

La rentrée du duc d'Aumale

Cette rentrée aura-t-elle lieu ?
En ses derniers beaux jours, l'austère M.
Grévy rendit un décret qui chassait de France
l'un des plus grands Français par le nom, la
naissance, le talent, et par les services ren-
dus ; l'un des princes les plus illustres de cette
maison de Bourbon, qui a confondu son nom
avec celui de France, en formant, pendant tant
de siècles et morceau par morceau, le terri-
toire de la Patrie.

Bien qu'on soit peu habitué à voir la Répu-
blique pratiquer la politique de l'équité et du
sens commun, on n'a pu s'empêcher, à droite,
comme à gauche, partout où il existe encore
une parcelle de raisonnement et de pudeur,
de ne voir que comme un accident momentané
ce fait inouï : le duc d'Aumale exilé par la griffe
à copier de M. Jules Grévy, par celui qui ne
peut mettre en regard de la magnificence gé-
néreuse du propriétaire de Chantilly que
l'exemple de sa ladrerie sordide, — l'un don-
nant à l'Institut, son palais, ses livres, ses
armes, ses tableaux, toutes ses richesses artis-
tiques ; l'autre cumulant, thésaurisant, sou à

sou, centime par centime, sur le budget qui
lui était voté pour ses frais de voyage et de
représentations, de manière à pouvoir se faire
construire, avec nos deniers, un véritable châ-
teau, pour lui, ou pour son gendre ! — Le
proscripteur n'ayant à mettre en regard des
faits d'armes du proscrit que les beaux mé-
faits de M. Daniel Wilson, — aux traits de
vaillance et d'héroïsme de l'Affroun, du col de
Mouzaia, du bois des Oliviers, de Biskara et de
Goudjilab, que les traits de mercantilisme et
les tripotages des pots de viniens et des ven-
deurs de croix de la Légion d'honneur !...

La question reste entière. Et l'on se demande
si le nouveau ministère, qu'on annonce comme
plus modéré, fera ce qu'avait projeté le minis-
tère radical. Si ce nouveau ministère veut une
occasion, je crois pouvoir vous assurer que
cette occasion lui sera bientôt fournie.

L'Académie des Sciences Morales et Poli-
tiques a un siège vacant, celui de M. Rosseu-
Saint-Hilaire (section d'histoire). L'Académie
se propose d'élire le duc d'Aumale, l'éminent
historien des Condé. Et comme l'élection doit
être, selon l'usage, soumise à l'agrément du
chef de l'État, il paraîtrait on ne peut plus
naturel que la ratification fût accompagnée,
comme une sorte de sanction des désirs de
l'Institut, du rappel du décret d'exil.

Il y a cependant, je dois le dire, des scepti-
ques, qui ne croient pas que M. Carnot y mette
tant de bonne grâce. Quelqu'un faisait l'autre
jour une proposition, qui lui paraissait plus
propre, disait-il, à s'assurer les bonnes dispo-
sitions du Président de la République. Le fau-
teuil du comte Lazare Carnot, fils du conven-
tionnel et père du président Sadi Carnot, est
occupé à l'Institut par M. Antonin Lefèvre-
Pontalis, député du Nord et ami du duc d'Au-
male. Il s'agirait de trouver des précédents ou
des analogies pour permettre à M. Lefèvre-
Pontalis de se retirer jusqu'à la prochaine va-
cance ; l'Académie des Sciences Morales et
Politiques nommerait galamment en sa place
M. Sadi Carnot, en même temps qu'elle nom-
merait M. le duc d'Aumale au fauteuil de M.
Rosseu-Saint-Hilaire. Galanterie pour galan-
terie, M. le Président de la République ne pour-
rait laisser son collègue à Bruxelles, pour
aller, lui, siéger à l'Institut. Je vous donne
cette combinaison pour ce qu'elle me paraît,
pour une petite facétie. Mais qui sait ? Les des-
sous de la politique et des Académies nous font
voir des choses plus surprenantes parfois. J'ai
peur qu'en l'une ou l'autre hypothèse, la Répu-
blique ne trouve trop académique et trop athé-
nienne cette manière de mettre un terme à une
situation ridicule, et dont l'histoire juste et
sévère lui fera un reproche humiliant. J'ai bien
peur que M. le duc d'Aumale ne reste en exil,
pendant que M. Daniel Wilson conservera le
droit de voter en France, de siéger à la Cham-
bre et même, comme l'autre jour, de donner
ou refuser sa confiance à tel ou tel ministre !...

ANDECAV.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — L'Empereur d'Allemagne,
qui s'occupe des plus petits détails concernant





